

Société Internationale Jean-Baptiste Say
Dimitri Uzunidis (dir.)

Et Jean-Baptiste Say... créa l'Entrepreneur

Préface d'André Tiran

Société Internationale Jean-Baptiste Say
Dimitri Uzunidis (dir.)

Et Jean-Baptiste Say... créa l'Entrepreneur

Préface d'André Tiran

Préface

André TIRAN

UMR CNRS TRIANGLE
Université de Lyon, France

Jean-Baptiste Say représente un type d'homme rare, théoricien, homme politique, journaliste, enseignant, industriel, négociant. Il connaît par expérience tout ce dont il parle, il est très observateur, indépendant, républicain et passionnément dévoué à son pays. Il défend la théorie d'une nation incarnée dans le progrès économique reposant sur les connaissances et la raison. Sans illusions, il est lucide sur les membres de sa classe sociale et le rôle des gouvernants. Toute sa vie, il cherchera à donner à la classe moyenne, base principale pour lui de la démocratie, les moyens de préserver son indépendance.

L'Œuvre de Jean-Baptiste Say a été différemment considérée par les économistes et plus largement par tous ceux qui s'intéressent au devenir et au rôle de l'économie dans la société. Elle a connu plusieurs phases de reconnaissance et de désamour. La première a été celle de son succès en Europe et aux États-Unis (1803-1840) où son *Traité d'économie politique* a servi de manuel à des générations d'étudiants. Toutefois à partir de 1840 les œuvres de Walras et de Marx ont produit une double occultation de son travail. Pour l'école Néo-classique Jean-Baptiste Say n'est tout simplement pas une référence. Ceux qui se réclament de Marx ignorent les cahiers de notes de celui-ci qui prouvent qu'il a lu non seulement les différentes éditions du *Traité d'économie politique*, mais également celles : celles du *Cours complet d'économie politique pratique* et du *Catéchisme* et qu'il en a largement tenu compte dans son œuvre. Les marxistes ne retiennent de lui que les représentations critiques d'un des fondateurs du libéralisme. D'autres économistes, Joseph Schumpeter en particulier, souligneront l'apport théorique de Jean-Baptiste Say. À partir du milieu du 20^e siècle, il a été peu pris en compte par les économistes à l'exception de William Baumol. Schumpeter note qu'il y a une difficulté spécifique dans la lecture de Say : son style lisse et simple ce qui a pour conséquence que la plupart des lecteurs ne soupçonnent pas qu'il y ait sous cette apparente simplicité une pensée profonde. À l'inverse l'obscurité et

la complexité des textes de Marx et de Ricardo sont souvent interprétées comme l'expression d'une profondeur de pensée ce qui est loin d'être toujours le cas. L'édition critique des *Œuvres complètes de J.-B. Say*, en cours de publication, redonne la vraie dimension de son apport théorique à travers les éditions variorum du *Traité* et du *Cours Complet*.

Il faut saluer l'initiative prise par un groupe d'universitaires, sous la direction de Dimitri Uzunidis, de créer « La société internationale Jean-Baptiste Say » (SAYS) en 2012 avec les objectifs suivants : développer, diffuser et valoriser l'œuvre scientifique de Jean-Baptiste Say, organiser des séminaires, des conférences et des colloques sur l'œuvre de J.-B. Say. Son siège est établi à Auchy-lès-Hesdin, ville du département du Pas-de-Calais (nord de la France) où Jean-Baptiste Say a séjourné et fondé en 1807 une filature de coton qu'il va diriger pendant huit ans.

Jean-Baptiste Say a produit une théorie générale de l'entrepreneur de marché où l'innovation de marché tient une place essentielle. Contrairement à des commentateurs, qui ne l'ont pas lu ou mal lu, il a montré que l'entrepreneur peut exercer simultanément diverses fonctions : celle de gestionnaire, de capitaliste, d'agent d'innovation et surtout celle d'agent d'innovation de marché. Il a souligné et développé l'idée que la rémunération de l'entrepreneur devait être fortement distinguée de celle du capitaliste possesseur du capital ; à l'opposé pour Ricardo, Malthus, Marx, l'entrepreneur n'existe pas, il ne modifie pas le résultat final de l'activité économique. Say, quant à lui, démontre comment les connaissances, leur maîtrise, la capacité de les transposer et de les mettre en application constituent une forme supérieure du travail. Compétences multiples, qui ne sauraient être identifiées à celles du technicien, de l'ouvrier ou de l'ingénieur, quel que soit leur talent. Beaucoup des commentaires qui ont suivi ont négligé cet aspect fondamental de son œuvre. Ils se sont cantonnés à positionner son approche théorique dans une optique d'équilibre des marchés et du rôle de « coordonnateur » avancé par Walras, qui n'est pas celle de Jean-Baptiste Say. En effet, Say met l'accent sur : l'esprit de conduite, le génie des affaires, la capacité d'entreprendre, le sens du risque et d'initiative, la création de valeur, les capacités gestionnaires de l'entrepreneur d'industrie.

Il caractérise également l'entrepreneur par l'incertitude marchande qui l'amène à supporter une fluctuation permanente de ses revenus. Pour survivre, ce dernier doit maîtriser un ensemble de données dont les grandeurs ne peuvent être déterminées et appréciées que subjectivement. Devant cette difficulté fondamentale, Say attend beaucoup d'une capacité spécifique qu'il nomme le jugement. C'est une question différente de celle de la connaissance, qui va au-delà du savoir rationnel. Il défend l'idée que cette qualité, en grande partie innée, peut s'améliorer par l'éducation et

l'apprentissage. L'entrepreneur doit posséder une imagination féconde pour mobiliser des ressources de manière à trouver les moyens nécessaires au démarrage et au développement de l'entreprise. Il s'agit aussi qu'il comprenne comment choisir les emplacements de l'usine de production ; près de ses débouchés, de ses matières premières et des agents naturels. Il décrit l'entrepreneur comme un processus économique particulier capable par son action, son initiative, son travail, de générer une valeur économique.

Jamais la théorie de l'entrepreneur n'a été autant représentée comme la force motrice du processus économique qu'au cours de la fin du 20^e siècle et au début du 21^e. Aucun personnage comme celui de l'entrepreneur ne semble incarner cette combinaison d'habitudes, de capacités, d'action symbolisant la réussite. Il reste qu'une grande majorité d'entre eux ne sont pas des innovateurs mais plutôt des suiveurs et des gestionnaires. Des expressions comme « entreprendre » et « agir comme entrepreneur » sont devenues des mots d'ordre impératifs pour pouvoir diriger avec succès. Par ailleurs, la référence à l'entrepreneur est reprise de façon injustifiée dans la politique, les universités, les administrations, dans la vie personnelle, introduisant des confusions entre les règles de base de la gestion et la fonction d'entrepreneur. Cet amalgame survalorise la vertu qui est censée qualifier la fonction entrepreneuriale, en particulier la capacité d'innovation.

La question posée reste celle de savoir pourquoi il est aussi difficile de cerner le concept d'entrepreneur, sa fonction, son contenu réel, son impact sur le processus économique. Pour y répondre, Say nous apporte ici des éléments précieux pour peu que l'on veuille bien le lire. Et pour reprendre une maxime chère à son cœur, à propos de l'argent, concluons simplement : « *Que n'a-t-on pour l'entrepreneur tout le respect qu'on lui doit et rien de plus* ».

Présentation générale

Jean-Baptiste Say et l'Entrepreneur : théorie, pédagogie et acte d'entreprendre

Dimitri UZUNIDIS

*Laboratoire de Recherche sur l'Industrie
et l'Innovation/ Clersé (UMR 8019)
Université Lille Nord de France
Réseau de Recherche sur l'Innovation
Société Internationale Jean-Baptiste Say*

Durant une très grande partie de sa vie, ce fut un homme d'affaires, un homme de pratique, et il connut ainsi l'avantage de savoir de première main ce dont il écrivait. Les intellectuels qui ne connaissent les affaires que par les journaux ont l'habitude de se féliciter eux-mêmes de leur détachement. Mais, à l'évidence, la médaille a son revers

Joseph Schumpeter à propos de Jean-Baptiste Say (J.A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique*, tome II, Paris, Gallimard, 1983, p. 160).

L'entrepreneur symbolise le mieux l'économie capitaliste¹. Il innove, crée des richesses, et contribue au progrès technique. Grâce à lui, l'économie sort (enfin) d'un état de rareté endémique. Mais, lorsque les économistes traitent de l'entrepreneur, le plus souvent, ce n'est pas pour évoquer telle ou telle grande figure historique ou contemporaine, mais davantage la dynamique de changement introduite dans l'économie capitaliste, en situation d'innovation permanente. L'entrepreneur est l'agent économique dont la fonction est d'introduire le changement dans l'économie, comme un créateur de déséquilibre, tout en soulignant que son existence est elle-même née d'un état de déséquilibre, d'une poche d'ignorance en quelque sorte. L'entrepreneur est à la fois le créateur de l'entreprise (il investit son propre capital ou celui qu'il a emprunté) et son gestionnaire. L'entrepreneur est l'agent économique qui fonde une entreprise, créant du même coup une nouvelle situation.

¹ Sur la place et le rôle de l'entrepreneur dans la pensée économique, voir : Boutillier, S., Uzunidis, D. (2011), *L'aventure des entrepreneurs*, Studyrama, 2011.

Trois économistes fondamentaux ont donné à la théorie économique de l'entrepreneur ses lettres de noblesse : Richard Cantillon², Jean-Baptiste Say (1767-1832) et Joseph Aloïs Schumpeter (1883-1950). Richard Cantillon publie en 1755 un *Essai sur la nature du commerce en général* où il explique que l'entrepreneur joue un rôle actif de coordination des processus de production et d'échange, de canalisation des biens de la production jusqu'au consommateur final par le biais des échanges sur les marchés. Il plante ainsi les bases de ce qui deviendra plus tard la théorie de l'entrepreneur. L'activité de l'entrepreneur est fondée sur deux variables : *l'incertitude et le risque*. Mais, avec Jean-Baptiste Say, une troisième composante rejoindra les deux précédentes : *l'innovation*. Pour surmonter les multiples obstacles, il ne peut s'en remettre à la routine. Il doit sans cesse inventer, c'est-à-dire avoir le « *talent d'imaginer tout à la fois les meilleures spéculations et les meilleurs moyens de les réaliser* ». Au début du 20^e siècle, Schumpeter prolonge les idées de Say avec l'étude de la fonction de l'entrepreneur innovateur. Le mobile de l'entrepreneur schumpetérien réside dans le défi, le changement, le jeu. Son objectif est d'aller contre l'ordre économique établi. Schumpeter en vient ainsi à instrumentaliser l'entrepreneur pour expliquer la dynamique du capitalisme³. Est-ce en ceci que prend corps le « métier de l'entrepreneur » défini par Say un siècle plus tôt ?

L'économie libérale d'aujourd'hui accorde une place centrale au « métier de l'entrepreneur » : les politiques d'incitation à innover pour générer de nouvelles activités et de nouveaux marchés, mais aussi les mesures d'aide à la création d'emplois ont pour base l'entrepreneur. « Créer son entreprise pour créer son emploi » ; « entreprendre pour réussir » ; « être créatif, c'est être entrepreneur », etc. Mais que veut dire « entreprendre » ? Comment définir le « métier de l'entrepreneur » ? Comment apprécier sa contribution à l'économie ? Quel est le climat des affaires qui porte l'entrepreneuriat ? Les réponses à ces questions cruciales pour la survie du système économique, ne se trouveraient-elles pas dans les écrits et dans les actes du maître à penser l'entrepreneur ?

Les auteurs de cet ouvrage, spécialistes des thèses de Jean-Baptiste Say, analysent la définition que l'auteur donne à l'entrepreneur et à l'acte d'entreprendre. Ils présentent des éléments de sa vie qui combine ses avancées théoriques, son travail de pédagogue, son implication politique et, ceci est important, son activité d'entrepreneur. Cette vie multiple fait

² La vie de Richard Cantillon reste entourée de mystères. Il serait né entre 1680 et 1690 et mort en 1734 dans un incendie qui ravagea sa maison.

³ Voir Schumpeter, J. A. (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, édition originale 1911.

dire à Schumpeter que la vie de créateur et de chef d'entreprise de Say légitime la théorie de l'entrepreneur.

Jean-Baptiste Say est né à Lyon en 1767 dans une famille protestante de quatre enfants⁴. Il meurt en 1832 à Paris à l'âge de 65 ans, un an après avoir été nommé professeur au prestigieux Collège de France. Bien que connu et reconnu au niveau international comme économiste, il exerça une large palette d'activités. Il fut tout à la fois journaliste et entrepreneur. Résolument partisan du marché et de la libre concurrence, il s'attache dans ses écrits à défendre l'initiative entrepreneuriale et l'innovation. Il travailla à populariser les idées de l'économiste britannique, Adam Smith (1723-1790), auteur de l'ouvrage fondateur de l'analyse économique moderne, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publié en 1776 et plus connu sous sa forme abrégée *La richesse des nations*.

Les revers de fortune familiaux l'obligèrent à arrêter ses études. Il devint commis dans une banque, puis il alla se former au négoce en Angleterre, qui était alors la première puissance économique mondiale. Il revint en France pour travailler dans une compagnie d'assurance et se plonge dans *La richesse des nations*.

Lors que la révolution de 1789 commence, il a 22 ans. Il en est l'un des partisans enthousiastes. Il entre dans le groupe des Girondins, dans le groupe de Mirabeau. Il y joue un rôle important sur les plans éditorial et journalistique. Il est favorable au coup d'État du 18 Brumaire de Napoléon Bonaparte, mais cet engouement pour Bonaparte fut de courte durée. En 1803, il publie la première édition de son *Traité d'économie politique*⁵, dans lequel il s'oppose notamment au dirigisme économique et politique de Bonaparte. Ce dernier empêcha la publication de la seconde édition. Il se tourne alors vers l'industrie en ce début du 19^e siècle, alors que la France s'industrialise progressivement.

Say crée ainsi à Auchy (actuellement dans le département du Pas-de-Calais) une filature de coton qui fut prospère. L'entreprise se développe rapidement. En fin de première année, l'usine démarre avec un effectif de 80 personnes dépassant alors la moyenne nationale de 67 ouvriers. Quatre ans plus tard, elle fait travailler 450 employés. Cette filature est, non seulement, l'une des plus importantes de la région à l'époque, elle est aussi l'une des plus innovantes par l'utilisation de l'énergie de la chute

⁴ Un de ses frères, Louis, resta célèbre plus comme industriel (la fameuse entreprise sucrière, aujourd'hui Béghin-Say, créée à Nantes en 1812) que comme économiste.

⁵ Say, J.-B. (2006), Volume I [Tomes 1 et 2] : *Traité d'économie politique – Édition variorum*. Édition coordonnée par André Tiran, volume édité par André Tiran, Claude Mouchot, Jean-Pierre Potier, Jean-Michel Servet, Philippe Steiner, Economica, Paris.

d'eau et le démarrage en 1807 de son nouveau « moteur hydraulique ». Partisan des idées sociales en vogue à l'époque, Say pratique une gestion paternaliste.

Malgré de sérieuses difficultés dues à son implantation en milieu rural et surtout à un approvisionnement en coton très perturbé par le blocus maritime, l'usine ne s'est jamais arrêtée, contrairement à d'autres. À la fin de 1812, contrarié par cette période difficile et désireux de reprendre ses travaux d'économiste, Jean-Baptiste Say se désengage de cette affaire reprise par son associé Grivel. Malgré des difficultés passagères et les guerres, la filature d'Auchy fonctionna pendant presque deux siècles pour fermer en 1989.

En 1813, Jean-Baptiste Say quitte Auchy. Il emploie alors son temps à diffuser en France les principes du libéralisme économique. En 1814, après la chute de l'Empire et la Restauration, il publie la seconde édition de son *Traité*. En 1819, il est nommé professeur d'économie au Conservatoire des Arts et Métiers. La même année, il participe à la fondation de l'École spéciale de commerce et d'industrie (qui deviendra l'ESCP Europe). Peu de temps avant sa mort, il est nommé à la première chaire d'économie politique au Collège de France ; nomination qui le consacre comme un économiste reconnu à l'image de Adam Smith, qui fut, en Grande-Bretagne, le premier professeur d'économie politique en titre. En cette fin de 18^e siècle, l'économie politique devient en effet une discipline scientifique à part entière qui se distingue des disciplines dont elle découle, à savoir la philosophie et la morale.

On doit à Jean-Baptiste Say la distinction, devenue classique, entre « Production, Répartition, Consommation »⁶. C'est ainsi qu'il divise son *Traité* (1803) et où il présente le « circuit économique » de façon simple et didactique. Mais, alors que les travaux de Smith et d'autres Classiques britanniques reposent sur la valeur travail, Say est partisan de la valeur utilité. La valeur d'un bien ne peut être appréhendée par la quantité de travail (qu'elle contient ou qu'elle achète), mais par l'utilité. En d'autres termes, la valeur des choses est fonction des besoins qu'elles permettent de satisfaire. Say se distingue notamment d'un des disciples anglais de Smith : David Ricard (1766-1834) pour qui la valeur d'un bien est déterminée par la quantité de travail nécessaire à sa production (théorie de la valeur travail incorporé qui sera reprise et poursuivie par Karl Marx). Les apports théoriques de Say sont principalement de deux ordres : d'une part sur le plan macroéconomique avec la « loi des débouchés », d'autre

⁶ Une analyse et une présentation de l'œuvre de Say particulièrement intéressantes ont été opérées par Jean-Pierre Potier et André Tiran. Voir : Potier, J.-P., Tiran, A. (2003), *Jean-Baptiste Say : Nouveaux regards sur son œuvre*, Paris, Economica.

part sur le plan microéconomique avec l'analyse de l'entrepreneur et de son rôle en matière d'innovation.

La « loi des débouchés » (qui deviendra la fameuse « loi de Say ») repose sur l'idée selon laquelle l'offre (la production) crée du revenu, qui à son tour crée de la consommation. Sa théorie est résolument optimiste car plus le nombre de producteurs est important, plus l'offre est élevée, plus les débouchés sont importants. En vertu de cette théorie, les crises globales de surproduction sont impossibles. La crise peut toucher des secteurs d'activité donnés, mais non l'économie dans son ensemble. Say défend l'économie de l'offre, et fut plusieurs décennies plus tard à l'origine du renouveau de la pensée économique libérale à la fin des années 1970 en Grande Bretagne, au début des années 1980 aux États-Unis, puis en Europe et progressivement à l'ensemble du monde.

À cette vision des choses est liée une conception de la liberté de l'industrie conduisant au libéralisme soucieux de limiter la présence de l'État dans les affaires industrielles. Le marché est la condition de la « justice économique ». L'intervention de l'État, quelle que soit sa forme (réglementaire, fiscale ou autres) perturbe les mécanismes du marché, et nuit aux intérêts de tous, y compris des plus pauvres (qui paient plus cher les produits qu'ils consomment). Incorrigible optimiste, Say considérait que les ressources naturelles étaient inépuisables et que le Créateur les avait mises : mises à disposition pour satisfaire les besoins humains.

La « loi de Say » est toujours en débat. Au 19^e siècle déjà, elle a été remise en question en premier lieu par l'Anglais Robert Malthus (1766-1834), puis par Karl Marx (1818-1883). Malthus n'était nullement convaincu de l'impossibilité d'une crise de surproduction générale. Il considérait que les capitalistes avaient tendance à vouloir freiner la consommation pour favoriser l'épargne et par conséquent l'investissement. Marx introduisit dans l'analyse la monnaie dont Say avait fait abstraction. Or, la production capitaliste repose entièrement sur l'achat et la vente de marchandises, donc sur la monétarisation des produits. La production n'entraîne pas forcément l'achat d'un bien. L'argent peut être thésaurisé, d'où un ensemble de perturbations dû à la monnaie (de la spéculation financière au krach boursier). Au 20^e siècle, John Maynard Keynes (1883-1946) rejoignit à ce propos Marx.

Say est également à l'origine de la théorie de l'entrepreneur qu'il relie directement à l'innovation. L'entrepreneur agit comme une sorte d'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie. Fin calculateur et observateur de la vie économique, celui-ci sait tirer parti des opportunités économiques. Mais, l'activité entrepreneuriale est semée d'embûches : l'État, par une réglementation trop rigide, freine son activité. Quant aux banquiers,

ils manquent d'empressement pour financer l'innovation. L'activité entrepreneuriale est par nature risquée. En cas de faillite, l'entrepreneur risque de tout perdre, sa fortune et son honneur ! Say se montra fort critique vis-à-vis des entrepreneurs français, trop enclins à demander l'intervention de l'État pour protéger le marché national... l'économiste autrichien Joseph Aloïs Schumpeter intégra la vision de l'entrepreneur de Say dans son analyse des cycles économiques sur la longue période.

Très certainement et comme nous le verrons tout au long de ces pages, fruit de ses certitudes théoriques et de son expérience entrepreneuriale, Say définit le « métier de l'entrepreneur » selon les critères suivants :

- l'entrepreneur est l'agent principal de la production. Son travail est productif au même titre que celui de l'ouvrier ou du savant ;
- l'entrepreneur doit être doté d'une « capacité de jugement », c'est-à-dire qu'il doit juger les besoins et surtout les moyens de les satisfaire. Ce genre de travail exige des « qualités morales dont la réunion n'est pas commune » ;
- l'entrepreneur ne doit pas s'en remettre à la routine et doit sans cesse innover. L'entrepreneur est ainsi placé par J.-B. Say en position d'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie.

Pour Say, l'entrepreneur est le pivot de l'économie : il prend sur lui la responsabilité, la direction et le risque du fonctionnement de l'entreprise. Il est ainsi l'agent principal de la production. Mais, innover, c'est aussi prendre des risques car l'entrepreneur ne peut anticiper avec certitude ce que sera le marché à venir. Comment les consommateurs vont-ils réagir à son produit ? Quelle sera la réaction des concurrents ? L'innovation se manifeste également par l'introduction de la machine dans le processus de production permettant d'accroître la productivité du travail et par conséquent de baisser les coûts de production, puis les prix de vente. La machine, qui est généralement perçue comme une concurrente par les ouvriers, est en fait leur bienfaitrice en contribuant à accroître leur pouvoir d'achat. Ainsi selon l'adage bien connu : l'offre crée sa propre demande, puisqu'en lançant un nouveau produit, l'entrepreneur crée aussi les conditions de sa diffusion dans l'économie (de l'offre). L'État, dans ce contexte optimiste, n'a pas sa place. Il ne pourrait que perturber les mécanismes du marché.

Cet ouvrage est composé en deux grandes parties. Dans la première partie (« L'entrepreneur de Jean-Baptiste Say »), les auteurs discutent de la notion et de la fonction de l'entrepreneur dans l'œuvre de Say. Ils explorent les voies par lesquelles Say a dressé un portrait, toujours d'actualité, de cet agent économique central qu'il nomme « entrepreneur

d'industrie » et dont la mission est d'imaginer des produits utiles, susciter des innovations, courir des risques. Ils reviennent aussi sur la propre fonction de Say : lui-même patron, il entendait libérer l'entrepreneur de l'emprise administrative.

Dans la seconde partie « Le contexte d'une théorie de l'entrepreneur », les auteurs présentent le contexte économique et intellectuel duquel a émergé la théorie de l'entrepreneur. *Say... créa l'entrepreneur* pour libérer les forces de production, de l'innovation et du changement économique et sociétal. Mais aussi, par la libération de ces forces, l'économie crée les entrepreneurs. Les auteurs de cette partie offrent une vue inhabituelle sur la dialectique des relations entre l'acteur et le système qui, via l'innovation, élève le niveau des forces de production⁷.

Le dernier chapitre est consacré à Jean-Baptiste Say en tant qu'entrepreneur : fondateur, copropriétaire et gestionnaire et de la filature d'Auchy dans le Pas-de-Calais. Say passa à Auchy huit années actives qui furent loin d'être une partie de plaisir. Son mérite n'en est que plus grand et son œuvre plus frappante. Économiste devenu entrepreneur, Say marqua Auchy d'une empreinte indélébile au point de révolutionner le pays et d'y ancrer une entreprise novatrice et durable.

Dans cette perspective, en 2008, il a été décidé de reconvertir le site de la filature. L'Établissement Public Foncier rachète donc la propriété pour permettre à la commune d'Auchy de créer un projet assez solide pour être réalisé. En 2012, le Réseau de Recherche sur l'Innovation avec les instances régionales mettent en place un partenariat en faveur de la requalification du site. La Société Internationale Jean-Baptiste Say (SAYS) est inaugurée en 2013. En 2014, la filature se transforme en « Pôle Jean-Baptiste Say ». Les objectifs principaux sont :

- développer, diffuser et valoriser l'œuvre scientifique de Jean-Baptiste Say,
- organiser des séminaires, des conférences et des colloques sur l'œuvre de J.-B. Say et sur les thèmes liés à son œuvre,
- monter et mettre en œuvre des projets spécifiques (manifestations culturelles, expositions, programmes de recherche et d'études socio-économiques, modèles socio-économiques...),
- produire et diffuser des connaissances à partir de l'œuvre historique de Jean-Baptiste Say, plus particulièrement sur la place de l'entrepreneur et de l'innovation dans l'évolution économique,

⁷ Voir aussi le numéro spécial de la revue *Innovations, Revue d'Économie et de Management de l'Innovation*, 45(3), « Jean-Baptiste Say et la libération des forces de production ».

- participer à la requalification du site de la filature d'Auchy-lès-Hesdin.

La bonne éducation, l'instruction, dont l'aisance sera la source, dont les bonnes mœurs seront la conséquence, ne germira jamais qu'avec l'aisance du peuple. C'est ce dont il faut d'abord s'occuper. Si l'on refuse de s'occuper par le commencement, on ne créera que des institutions nominales qui pourront bien avoir dans l'origine, l'apparence et l'éclat d'institutions solides, mais qui ressembleront bientôt à ces festons de feuillage, à ces arbres factices sciés dans les forêts pour embellir les fêtes ; superbes végétaux sans racines, qui jouent un moment la nature champêtre, mais qui, incapables de produire ou des fleurs ou des fruits, n'offrent bientôt plus aux regards qu'un pompeux arrangement de fagots desséchés (Jean-Baptiste Say).